



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PECHE**

**EVALUATION DE DEUX PROJETS D'INNOVATION ET DE  
PROSPECTIVE MIS EN ŒUVRE EN 2004 ET 2005**

*Evaluation du projet n°321*

Novembre 2009

Pour Katalyse : Isabelle MERCIER / Laurence ALLOIS

Pour BLEZAT Consulting : Bertrand OUDIN / Géraldine WOERNER

**Lyon** : Le Jardin suédois - 11, rue Guilloud - F 69003 LYON - Tél. +33 (0)4 72 68 08 08 - Fax +33 (0)4 72 68 03 66 - [katalyselyon@katalyse.com](mailto:katalyselyon@katalyse.com)

**Nantes** : Les Salorges 1 – 15, quai Ernest Renaud - F 44100 NANTES - Tél. +33 (0)2 51 84 16 40 - Fax +33 (0)2 51 84 18 55 - [katalysenantes@katalyse.com](mailto:katalysenantes@katalyse.com)

**Paris** : 36, rue des États Généraux - F 78000 VERSAILLES - Tél. +33 (0)1 39 20 80 10 - Fax +33 (0)1 39 51 69 42 - [katalyseparis@katalyse.com](mailto:katalyseparis@katalyse.com)

[www.katalyse.com](http://www.katalyse.com)

# **1 – EVALUATION DU PROJET N°321**

## **1.1 – PRESENTATION GENERALE DU PROJET**

## **1.2 – BILAN MISE EN ŒUVRE**

## **1.3 – JUGEMENT ÉVALUATIF**

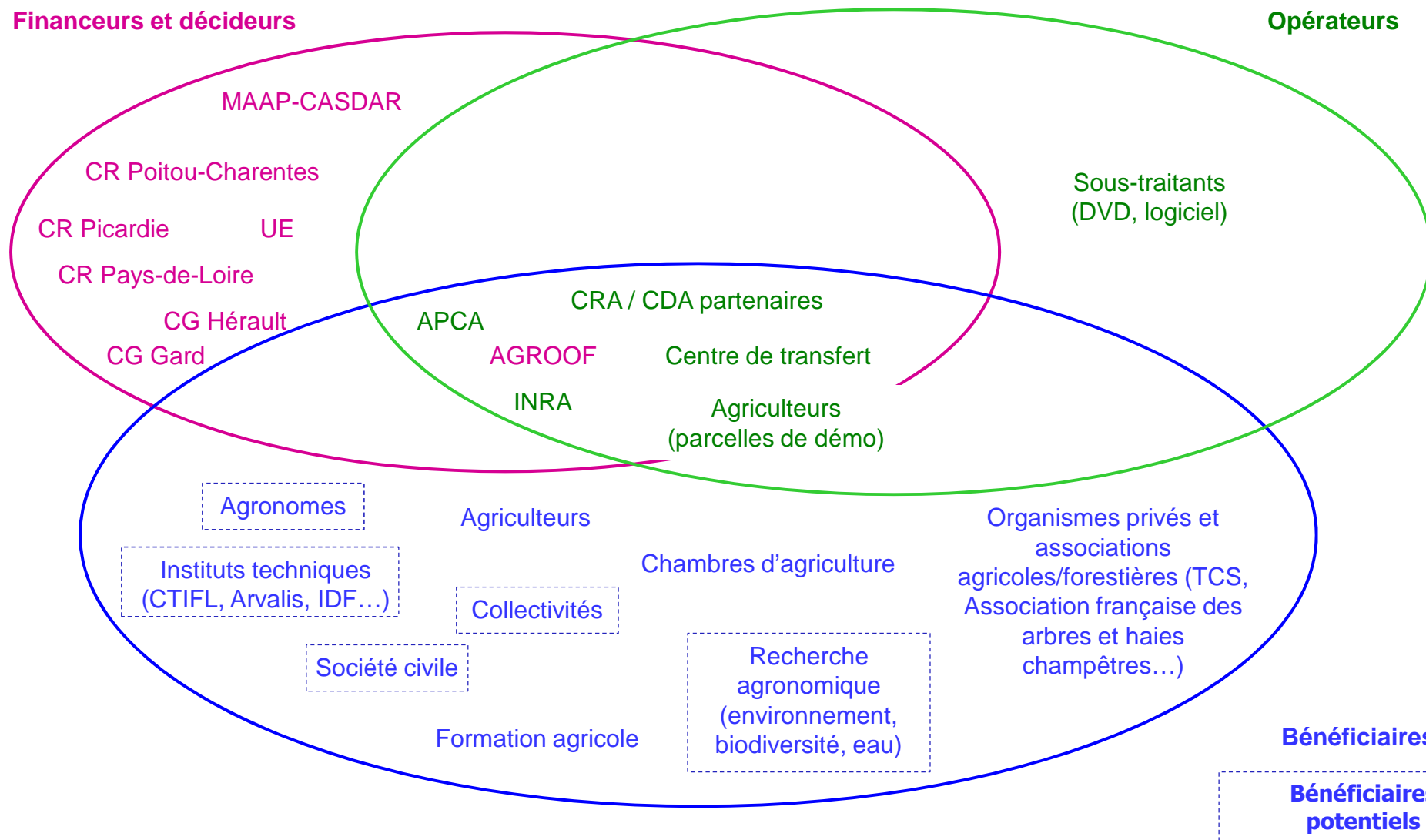
## ► **L'agroforesterie, une discipline marginale à cheval entre deux mondes**

- L'agroforesterie moderne est née dans les années 1970. En 1978, le ICRAF (International Council for Research in Agroforestry) a été créé, devenu depuis le World Agroforestry Center dont le siège est au Kenya et dont les actions sont avant tout tournées vers les pays du Sud. En août 2009, il a accueilli le 2<sup>ème</sup> congrès mondial d'agroforesterie à Nairobi. Encore marginale en Europe, cette discipline est plus répandue dans d'autres pays comme la Chine et les pays anglo-saxons (Australie, Nouvelle-Zélande, USA, Canada).
- En France, l'agroforesterie est relativement isolée dans sa forme « moderne ». Les surfaces agroforestières sont essentiellement constituées de systèmes traditionnels, en déclin (140 000 ha environ aujourd'hui – dont environ 1000 ha d'agroforesterie moderne – contre plus de 1 million d'hectare en 1900). A cheval entre l'agriculture et la forêt, ce domaine manque de reconnaissance aussi bien juridique, administrative que technique.
- A l'échelle nationale, le sujet de l'agroforesterie est traité par quelques experts (Christian DUPRAZ INRA Montpellier, SOLAGRO à Toulouse, éventuellement certains PNR), mais très peu connu de la plupart des organismes de développement français.
- Depuis le début des années 2000, on note toutefois un intérêt croissant des agriculteurs pour l'agroforesterie. Les premières prises en compte de l'agroforesterie dans la réglementation (cultures intercalaires en agroforesterie éligibles aux primes PAC depuis 2001) ainsi que plusieurs publications des résultats obtenus sur les parcelles expérimentales existantes (site de Restinclières dans l'Hérault) ont contribué à cet engouement. L'agroforesterie bénéficie également d'un contexte favorable depuis quelques années : préoccupations environnementales, enjeux de maintien de la biodiversité, problèmes d'érosion des sols, de stagnation de la productivité, de résistance des ravageurs/maladies dans la culture intensive, valorisation de la biomasse, évolution de la PAC vers des aides à la surface, etc. Les experts français ont ainsi été de plus en plus sollicités par les acteurs du monde agricole (instituts d'agronomie, chambres d'agriculture, agriculteurs...). Les projets mis en place jusqu'alors ont cependant manqué d'encadrement technique.

## ► **La genèse du projet CASDAR Agroforesterie**

- Le projet européen SAFE 2001-2005 sur l'agroforesterie a permis de travailler sur les aspects technico-économiques de l'agroforesterie et de démontrer certaines performances des systèmes agroforestiers modernes. Il a également montré l'intérêt des agriculteurs pour l'agroforesterie et ainsi mené à la reconnaissance de l'agroforesterie à l'échelle européenne (inscription d'une mesure de soutien à l'agroforesterie dans les mesures forestières du 2<sup>ème</sup> pilier de la PAC 2007-2013).
- La candidature à l'appel à projet de l'ADAR a été posée à l'issue du projet SAFE en vue de poursuivre les travaux à partir des résultats obtenus.
- Les objectifs poursuivis étaient de différents ordres :
  - ✓ Volonté de faire reconnaître l'agroforesterie par les autorités (réglementation, statut fiscal et foncier...)
  - ✓ Faire une place à une discipline qui n'est pas traitée par les politiques annuelles de développement agricole et rural (absent des programmes des Chambres d'agriculture par exemple)
  - ✓ Disposer d'éléments techniques concrets sur les effets de l'agroforesterie sur les parcelles agricoles grâce à des résultats d'expérimentation mais aussi des parcelles de démonstration
  - ✓ Sensibiliser les acteurs agricoles et forestiers aux enjeux de l'agroforesterie liés aux problématiques actuelles (environnement, rendements, biodiversité, paysage...)
- Une première candidature à l'appel à projet posée en 2004 n'a pas été retenue malgré une bonne note technique. La candidature de 2005, revue notamment sur l'aspect budgétaire, a été sélectionnée par le jury de l'ADAR.

# Acteurs : Sociogramme d'ensemble



# Acteurs : Décideurs/Financeurs principaux

## MAAP – CASDAR

- Motivation : encourager l'innovation et le transfert de techniques et compétences, décloisonner les différentes sphères du développement agricole et rural, stimuler les partenariats entre acteurs agricoles
- Légitimité : cadre du programme national de développement agricole et rural (PNDAR)
- Moyens : financement de 374,4 K€ *via* la procédure d'AAP
- Rôle : financeur principal

## Conseils Régionaux (Picardie, Poitou-Charentes, Pays de Loire)

- Motivation : soutien au développement agricole et rural local, pour l'introduction de nouvelles techniques
- Légitimité : implication d'acteurs régionaux dans le projet
- Moyens : cofinancement (conventions régionales avec les Chambres d'agriculture et/ou cofinancement CASDAR dans cadre expérimental) 104 K€ prévus / 37,7 K€ reçus
- Rôle : cofinancement des partenaires régionaux impliqués dans le projet (Chambres d'agriculture) et/ou financement des plantations de parcelles

## Union européenne

- Motivation : soutien à un projet qui correspond aux orientations de la politique agricole européenne
- Légitimité : projet qui fait suite à un projet européen et a pour vocation d'avoir à terme des retombées supranationales
- Moyens : 35 K€ prévus / 11 K€ reçus
- Rôle : cofinancement du projet

## Conseils Généraux (Gard, Hérault)

- Motivation : soutien aux projets locaux d'agroforesterie, notamment pour leurs retombées environnementales
- Légitimité : implication de partenaires locaux et soutien historique à l'agroforesterie (programme PIRAT dans l'Hérault, plan de prévention des risques d'inondation dans le Gard)
- Moyens : 11 K€ prévus / 5 K€ reçus
- Rôle : cofinancement CDA

## Financeurs prévus mais qui n'ont finalement pas participé

Agence de l'eau (cofinancement du nouveau projet CASDAR 2009-2011), MEDD (60K€), MAPA (60K€)

# Acteurs : Opérateurs principaux (1/2)

## AGROOF

- Motivation : faire connaître et reconnaître l'agroforesterie afin d'appuyer le développement de cette discipline en France
- Légitimité : spécialiste reconnu de l'agroforesterie (intervient comme conseiller et formateur auprès des porteurs de projets), a participé au programme européen SAFE
- Moyens prévus : 22,5 éq mois / 135K€
- Rôle : chef de projet, pilotage global du projet, responsable de certains groupes de travail (GT2 et GT3) et participation active aux autres groupes

## INRA

- Motivation : participer à un projet de dimension nationale sur l'agroforesterie afin d'apporter visibilité et reconnaissance à cette discipline
- Légitimité : l'UMR SYSTEM de l'INRA est l'équipe de référence pour l'agroforesterie française. Christian Dupraz, coordinateur du projet européen SAFE, est un spécialiste reconnu de l'agroforesterie en France et à l'international
- Moyens prévus : 7,7 éq mois / 115,5K€
- Rôle : implication en tant que chef de projet sur les groupes de travail 1 (outil d'aide à la décision) et 4 (faisabilité d'une UMT). Appui scientifique pour l'ensemble du projet

## CENTRE DE TRANSFERT

- Motivation : disposer d'un bilan des connaissances sur l'agroforesterie, disponible pour les organismes de développement
- Légitimité : collaboration de longue date avec l'INRA Montpellier sur le sujet de l'agroforesterie
- Moyens prévus : 5 éq mois / 45K€
- Rôle : en charge du groupe de travail 6, participation à l'étude de faisabilité d'une UMT

## CRPF LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Motivation : bilan des connaissances en agroforesterie
- Légitimité : implication historique,
- Moyens prévus : 2,5 éq mois / 25K€
- Rôle : bilan des expérimentations agroforestières, validation du modèle INRA

## APCA

- Motivation : soutien de l'agroforesterie, engagement pour la reconnaissance de l'agroforesterie dans les politiques agricoles française et européenne
- Légitimité : participation au programme SAFE, défense à l'UE d'une mesure sur l'agroforesterie dans le RDR
- Moyens : 2,75 éq mois / 27,5K€
- Rôle : coordination des Chambres d'agriculture partenaires, suivi de la création du réseau de parcelles de démonstration, suivi de l'évolution de la réglementation. Proposition d'un statut fiscal pour l'agroforesterie

## Acteurs : Opérateurs principaux (2/2)

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD

- Motivation : développement de projets d'agroforesterie sur le département
- Légitimité : département précurseur sur les questions d'agroforesterie (projets d'aménagement de parcelles agricoles en zone inondable, expérimentations menées depuis plusieurs années, participation à la réflexion sur le statut des parcelles agroforestières)
- Moyens : 1,2 éq mois / 12K€
- Rôle : bilan des expérimentations dans le Gard, suivi des projets en cours, formation des agriculteurs, participations à la mise en place de parcelles pilotes de démonstration

### CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRAULT

- Motivation : développement de projets d'agroforesterie sur le département
- Légitimité : investissement dans la R&D sur l'agroforesterie, notamment *via* le site de démonstration de Restinclières
- Moyens : 3,4 éq mois / 34K€
- Rôle : bilan des expérimentations dans l'Hérault, suivi des projets en cours, formation des agriculteurs, participations à la mise en place de parcelles pilotes de démonstration

### CHAMBRES D'AGRICULTURE CENTRE / FRANCHE-COMTÉ / POITOU-CHARENTES

- Motivation : mise en place de parcelles agroforestières
- Légitimité : participation au projet SAFE
- Moyens :
  - Centre = 5,7 éq mois / 57K€
  - Poitou-Charentes = 10,3 éq mois / 103K€
  - Franche-Comté = 2,75 éq mois / 27,5K€
- Rôle : tour d'horizon des difficultés réglementaires rencontrées, mise en place de parcelles pilotes de démonstration

### CHAMBRE D'AGRICULTURE PICARDIE

- Motivation : développement de l'agroforesterie dans la région
- Légitimité : volonté d'engager massivement la région dans l'agroforesterie
- Moyens : 4,5 éq mois / 45K€
- Rôle : mise en place de parcelles pilotes, étude de faisabilité technico-économique

### CHAMBRE D'AGRICULTURE SARTHE

- Motivation : développement de l'agroforesterie dans le département
- Légitimité : importance de l'arbre dans l'espace agricole sarthois et volonté de s'engager dans l'agroforesterie
- Moyens : 3,9 éq mois / 39K€
- Rôle : mise en place de parcelles pilotes, étude de faisabilité technico-économique

# Acteurs : Destinataires principaux

<p><b>Agriculteurs / porteurs de projet agroforestier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à l'information sur l'agroforesterie, aussi bien réglementaires que techniques</li> <li>• Soutien du projet par les politiques agricoles (région, Etat, UE)</li> <li>• Diversification de l'activité</li> <li>• Accès à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement</li> <li>• Bénéfices à long terme</li> </ul>	<p><b>Techniciens (y compris hors partenaires)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information sur l'agroforesterie</li> <li>• Support pour aide aux agriculteurs</li> <li>• Recours à des pratiques agricoles innovantes</li> </ul>	<p><b>Techniciens partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution des méthodes de travail</li> <li>• Introduction du travail en mode projet et en partenariat avec d'autres acteurs</li> <li>• Accès à un projet national, décloisonnement des pratiques</li> </ul>	<p><b>Collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation possible de l'agroforesterie, notamment pour la protection de la ressource en eau</li> </ul>
<p><b>Recherche agronomique / Agronomes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la connaissance sur les systèmes agroforestiers</li> <li>• Réseau national qui permet de démocratiser une discipline jusque-là marginale dans le paysage agricole et forestier</li> </ul>	<p><b>Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et données techniques disponibles pour proposer des formations sur l'agroforesterie</li> <li>• Permet de répondre à une demande des techniciens et enseignants</li> </ul>	<p><b>IT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours à l'agroforesterie comme pratique innovante et en phase avec les objectifs d'excellence environnementale</li> </ul>	<p><b>Acteurs privés et associatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• TCS</li> <li>• AFAHC</li> <li>• Arbre et paysage Gers, etc.</li> </ul>



## ► **Objectifs et enjeux poursuivis**

### ► **Une question est à l'origine de la construction du projet agroforesterie : comment amener les agriculteurs à intégrer l'agroforesterie dans leurs pratiques ? Elle a fait ressortir différents enjeux pour le développement des systèmes agroforestiers :**

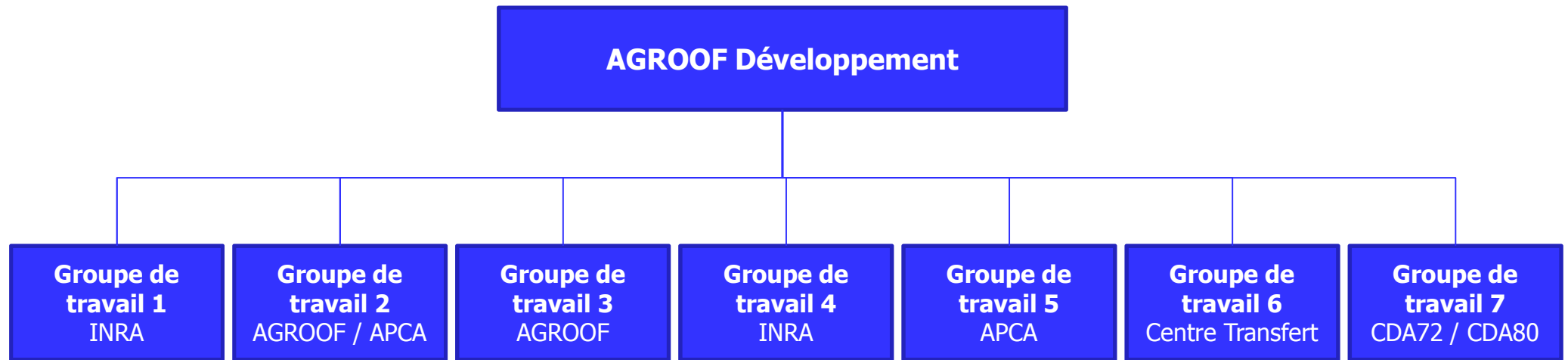
- La reconnaissance de l'agroforesterie par les professions agricoles et forestières, et les pouvoirs publics
  - ✓ Communiquer sur l'agroforesterie pour la faire connaître
  - ✓ Sensibiliser les acteurs agricoles et les autorités à l'agroforesterie notamment par une démonstration de ces bénéfices (technique respectueuse de l'environnement, avantages économiques)
  - ✓ Œuvrer pour la prise en compte de l'agroforesterie dans la réglementation
- L'existence de supports de démonstration pour montrer et convaincre les acteurs agricoles
  - ✓ Existence d'un site de démonstration à Restinclières (34) planté en 1994, mais qui ne permet pas une représentativité des contraintes des différentes régions agricoles
  - ✓ Besoin de nouvelles parcelles de démonstration pour une plus large sensibilisation
- La mise à disposition d'informations techniques et d'aide à la décision pour accompagner les porteurs de projet
  - ✓ Donner des informations technico-économiques et des résultats sur l'existant en améliorant la connaissance scientifique sur l'agroforesterie et son impact sur l'agriculture (impact sur la biodiversité, sur la structure des sols, sur la résistance aux attaques parasitaires, etc.)
  - ✓ Développer des outils d'aide à la mise en œuvre

### ► **Ainsi les objectifs fixés par le projet agroforesterie se sont articulés autour de 4 axes :**

- Capitaliser les expériences de recherche et développement → groupes de travail n°3, 5, 6 et 7
- Fournir aux acteurs du développement des outils de synthèse et d'analyse de projets → groupe de travail n°1
- Mettre en place une structure nationale → groupe de travail n°2
- Evaluer la pertinence de la création d'une UMT → groupe de travail n°4

# Schéma d'organisation générale du projet

► *Présentation générale du projet*



- Une organisation du projet en 7 groupes de travail complémentaires qui disposent chacun d'un chef de projet et mobilisent les partenaires concernés
- Une coordination globale assurée par AGROOF Développement, qui pilote également certains groupes de travail

# ► Diagramme logique d'impact

## Réalisation

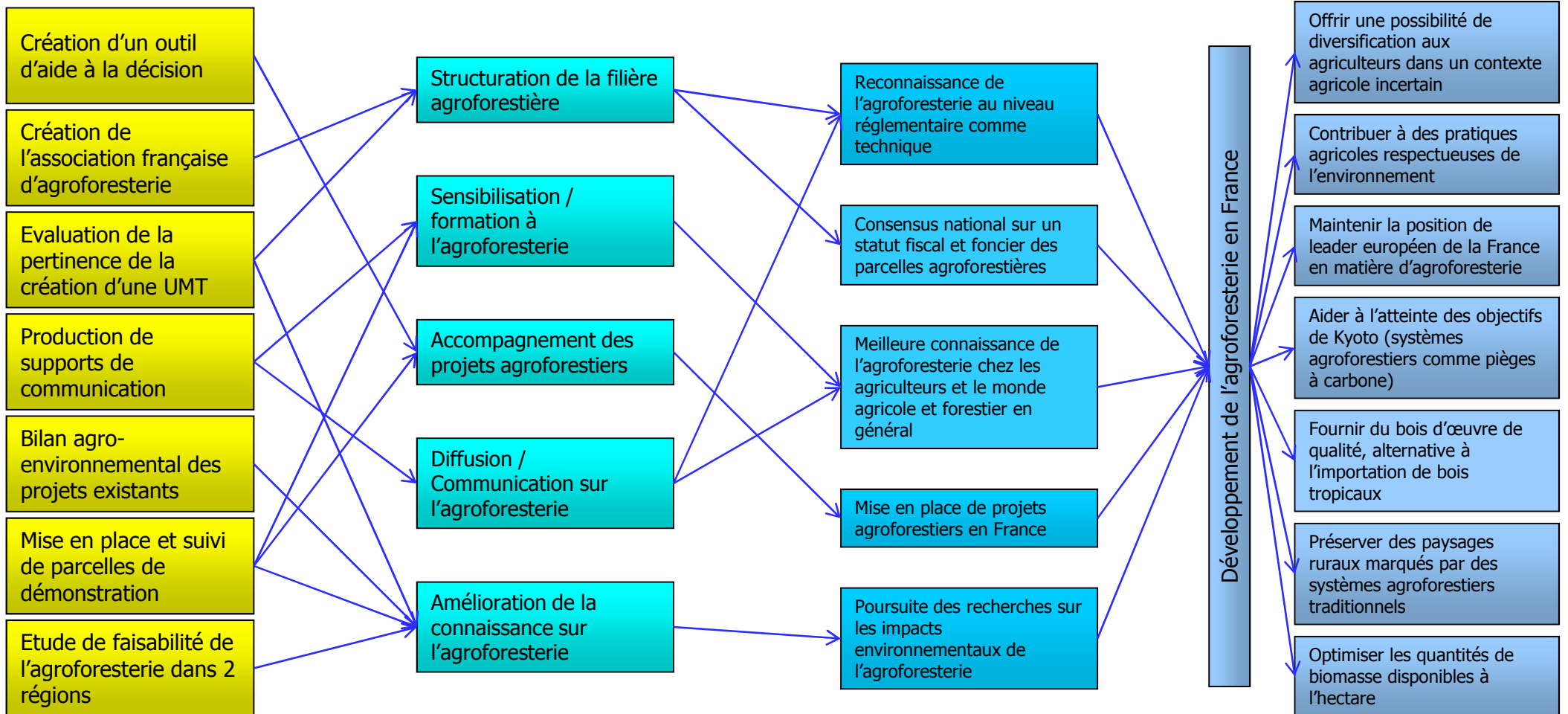
(ce que le projet a financé)

## Résultats intermédiaires

(Conséquences directes attendues)

## Impacts

(Finalités de la politique, attendus)



- **Des impacts attendus très ambitieux, qui ne pourront intervenir que sur le long terme**
- **Une somme de réalisations prévues importante**
- **Un programme très structuré, avec une bonne identification des réalisations intermédiaires à réaliser pour atteindre les impacts finaux attendus**

# **1 – EVALUATION DU PROJET N°321**

## **1.1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET**



## **1.2 – BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE**

## **1.3 – JUGEMENT ÉVALUATIF**

# Réalisations : bilan global

## ► Réalisations globales pour le projet

- 2 réunions du comité de pilotage (mai 2006 et octobre 2007)
- Création de groupes de suivi régionaux / départementaux dans tous les territoires partenaires excepté la région Centre
- Rédaction d'un rapport intermédiaire à mi-parcours (mars 2007 – 98 pages) et d'un rapport final (août 2008 – 190 pages)
- Création d'un site Internet sur le projet avec mise à disposition des rapports et résultats de chacun des groupes de travail
- Organisation d'une conférence de clôture du projet à l'APCA en mai 2008, qui a réuni 90 participants
- Présentation des résultats dans certaines régions partenaires (Picardie, 90 participants ; Poitou-Charentes et Pays-de-Loire, 50 participants à chaque fois)
- Création de supports de diffusion (cf. groupe de travail 3)

## ► Suites

- Niveau européen : projet INTERREG « AGERSYLVA », projet RENE2 (European Workshop on Advisory in Agroforestry)
- Niveau national : projet CASDAR 2009-2011 « Améliorer l'efficacité agro-écologique des systèmes agroforestiers », projet ANR Systerra, partenariat avec les RMT Biodiversité et Biomasse
- Niveau régional : conventions avec le CG34 (activités R&D sur le site de Restinclières), l'Agence de l'Eau (protection des zones de captage et nappes phréatiques en Languedoc-Roussillon), la région Poitou-Charentes (suivi des parcelles pilotes et formations), la région Picardie (suivi des parcelles pilotes et projet de recherche avec l'Institut Lasalle-Beauvais), le RFF en Franche-Comté (suivi agronomique et technico-économique des projets, *en discussion*). Des formations et la mise en place d'autres projets pilotes sont prévus ou à l'étude dans d'autres territoires (Pays-de-Loire, Midi-Pyrénées, Centre...).

## ► Comparaison réalisations / objectifs

- Un projet ambitieux qui a limité l'achèvement de certaines réalisations
- Des objectifs globalement atteints
- Des écarts qui résident principalement dans le temps passé souvent plus long que prévu
- Mais un budget à peu près équilibré grâce à une prise en charge par les partenaires du temps supplémentaire consacré au projet

## ► Principales difficultés rencontrées

- Des difficultés liées au projet lui-même
  - ✓ Un pilotage qui a demandé un engagement fort et constant au chef de projet (50% du temps consacré au projet environ) étant donné le nombre élevé de partenaires, l'éloignement géographique (programme au niveau national) et les contraintes administratives et financières (temps consacré au montage de dossiers de demande de cofinancement notamment)
  - ✓ Une motivation et une implication insuffisantes de certains partenaires qui ont limité les résultats dans certaines régions (Centre, Franche-Comté)
  - ✓ Un planning serré, difficile à tenir du fait des ambitions initiales et de la nature du projet (calendrier végétal, temps de pousse des arbres)
  - ✓ Un budget estimé trop faible par rapport aux besoins réels, d'autant plus que certains cofinancements attendus ne sont pas intervenus
- Des difficultés liées au contexte réglementaire et politique
  - ✓ Manque de clarté du PDRH qui a freiné l'implication de certains agriculteurs dans la plantation de parcelles de référence
  - ✓ Manque de soutien politique dans certaines régions qui a freiné les avancées (limitation du nombre de projets pilotes, réduction du cofinancement...) et a pu jouer sur la motivation des partenaires régionaux concernés

# Réalisations : outils d'aide à la décision (GT1)

## ► Objectifs

- Réaliser un logiciel d'aide à la décision pour la conception d'un projet agroforestier
- Mettre le logiciel sur le site Internet de l'Association Française d'Agroforesterie, avec un accès gratuit pour les utilisateurs

## ► Réalisations pendant le projet

- Amélioration d'un outil de recherche commencé lors du projet européen SAFE
- Réalisation d'un prototype en fin de projet

## ► Suites

- Finalisation du logiciel dans le cadre du nouveau projet CASDAR 2009-2011
- Utilisation du logiciel pour le montage de projets agroforestiers

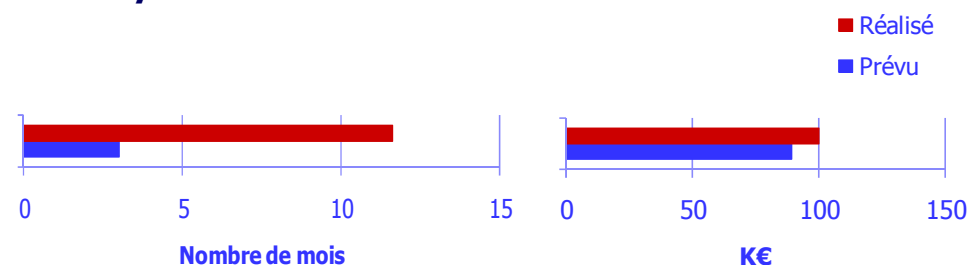
## ► Bénéficiaires

- Techniciens et conseillers agricoles
- Agriculteurs (bénéficiaires finaux, mais probablement pas les utilisateurs directs du logiciel)

## ► Comparaison réalisations / objectifs

- Un logiciel d'aide à la décision opérationnel n'a pas été pu être finalisé pendant le projet CASDAR 2005.
- Un prototype a été réalisé mais ne permet pas à ce stade une utilisation par des partenaires non avertis
- Le logiciel va être achevé et diffusé pendant le 2<sup>ème</sup> projet CASDAR 2009-2011

## ► Moyens mis en œuvre



## ► Principales difficultés rencontrées

- Le temps et le budget ont été sous-estimé pour 2 raisons principales :
  - ✓ Un devis de prestataire mal évalué pour le temps nécessaire à la programmation
  - ✓ Des difficultés techniques non identifiées au départ qui ont retardé le projet
  - ✓ Des partenaires non prévus ont finalement participé au GT1 (Agrooof, CRPF)
- Un cofinancement prévu de l'Agence de l'eau n'est pas intervenu à temps (financement finalement obtenu pour le 2<sup>ème</sup> projet CASDAR)
- Le manque de budget a été compensé par un engagement humain supplémentaire des partenaires impliqués dans le groupe de travail

# Réalisations : réseau national agroforestier (GT2)

► Bilan de la mise en œuvre

## ► Objectifs

- Disposer d'un réseau national d'agroforesterie pour
  - ✓ Promouvoir l'agroforesterie
  - ✓ Assurer une veille réglementaire et diffuser l'information
  - ✓ Etre l'interlocuteur des pouvoirs publics à l'échelle nationale et être force de proposition
  - ✓ Assister les structures encadrant les porteurs de projet

## ► Réalisations pendant le projet

- Recensement des acteurs-clés de la filière agroforestière en France
- Création de l'AFAF (association française d'agroforesterie) en avril 2007, avec des premiers supports de promotion :
  - ✓ Création du site Internet de l'association
  - ✓ Edition du 1<sup>er</sup> numéro de la revue Agroforesteries
- Création de l'association Arbre et Haie Champêtre qui a pour vocation de promouvoir les arbres hors forêt et d'être l'interlocuteur des pouvoirs publics pour les questions statutaires et réglementaires des formations arborées hors forêt
- Avancées obtenues au niveau réglementaire :
  - ✓ Intégration des parcelles arborées dans les DPU
  - ✓ Mobilisation pour la prise en compte de l'agroforesterie dans le PDRH 2007-2013

## ► Suites

- Rédaction d'une circulaire sur le statut fiscal et foncier de l'agroforesterie en 2009
- Parution en décembre 2008 d'une brochure de vulgarisation sur le statut des parcelles agricoles arborées réalisée par l'APCA (disponible sur le site du MAP)
- Projet de plateforme Internet regroupant les différents projets agroforestiers en Europe pour la structuration d'un réseau européen

## ► Bénéficiaires

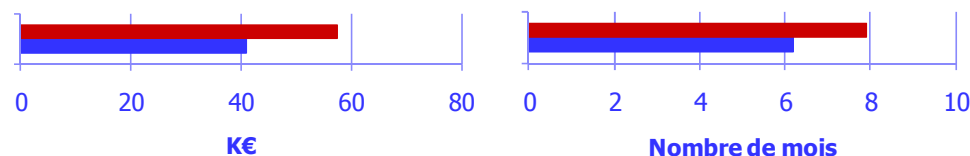
- Techniciens et conseillers agricoles, agriculteurs, qui pourront se tourner vers une structure de référence disponible pour l'information et la mise en place de projets agroforestiers
- Filière agroforestière en général

## ► Comparaison objectifs / réalisations

- Des objectifs globalement remplis sur ce groupe de travail
- Une collaboration fructueuse entre les partenaires du projet, l'Agence Unique de Paiement et le Ministère pour les questions réglementaires, qui a permis de lever certains obstacles à l'implication des agriculteurs dans des projets agroforestiers

## ► Moyens mis en œuvre

- Un engagement temps plus long que prévu, 40% de budget supplémentaire dépensé à cause des moyens humains mobilisés (auto-financement car aucun cofinancement obtenu pour ce groupe de travail)



## ► Principales difficultés rencontrées

- Un financement de l'association encore incertain à l'issu du projet, qui doit être trouvé pour assurer la pérennité de la structure



# Réalisations : communication (GT3)

## Objectifs :

- Réalisation d'un support de communication pour les partenaires et l'administration afin de
  - ✓ Diffuser les résultats du programme
  - ✓ Soutenir les actions de formation régionales

## Réalisations pendant le projet

- Réalisation d'un film « Agroforesterie, produire autrement », diffusé dans une quarantaine de réunions, sorti en DVD (200 donnés, 400 vendus pour combler déficit budgétaire) – objectif de 1000 à 2000 DVD pressés
- Rédaction d'un livre publié par France Agricole en 3 000 exemplaires – 2 000 vendus en 2009
- Création d'une brochure sur l'agroforesterie tirée à 12 000 exemplaires, distribuée dans les différentes manifestations (salons, conférences, chez les partenaires, etc.)
- Diffusion d'articles dans des revues spécialisées et dans la presse régionale
- Médiatisation de l'agroforesterie (cité dans rapport du GIEC et divers articles sur le changement climatique et sur l'évolution des pratiques agricoles)

## Suites

- Diffusion du DVD (vente et diffusion pendant sessions de formation et conférences), des brochures, commercialisation du livre
- Adaptation prévue du DVD dans un format adapté à des projections en classe pour des lycées agricoles

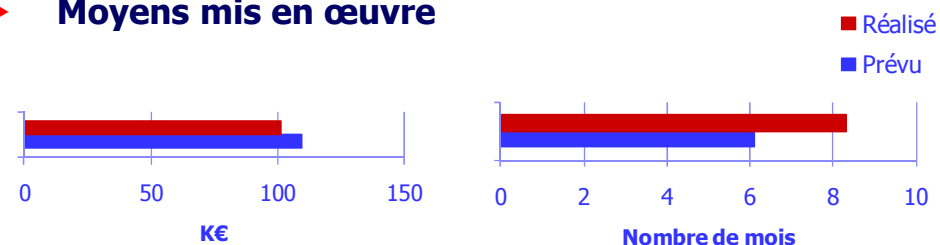
## Bénéficiaires

- Techniciens, conseillers et formateurs qui utilisent les supports
- Filière agroforesterie dont la promotion est assurée par les différents supports créés
- De manière plus générale, toutes les personnes qui ont eu accès aux supports de communication et ont ainsi été sensibilisées à l'agroforesterie

## Comparaison objectifs / réalisations

- Des objectifs atteints et une diffusion réussie
- Un budget film largement dépassé (+75%), financé en partie par des économies réalisées sur les brochures et qui sera équilibré par des ventes supplémentaires de DVD

## Moyens mis en œuvre



- Le temps passé supérieur de 36% par rapport aux prévisions à cause d'un temps de réalisation du DVD plus long
- La faible rémunération des auteurs du film a permis de limiter le budget total du groupe de travail

## Principales difficultés rencontrées

- Le temps nécessaire et le budget ont été sous-estimés au départ. Le choix a été fait de ne pas rogner sur la qualité des supports de communication malgré leur coût supplémentaire induit
- La parution tardive des différents supports de communication (en fin de projet) a limité leur impact sur les autres groupes de travail du projet CASDAR (notamment pour la sensibilisation et le recrutement de porteurs de projets)

# Réalisations : étude de faisabilité d'une UMT (GT4)

► Bilan de la mise en œuvre

## ► Objectifs

- Créer une structure spécifique pour la recherche et développement en agroforesterie
- Combler l'absence des systèmes agroforestiers dans les sujets d'études des instituts nationaux de recherche et des instituts techniques

## ► Réalisations pendant le projet

- Réalisation de l'étude de faisabilité
- Etude de l'exemple du National Agroforestry Center aux Etats-Unis

## ► Suites

- Une candidature pour la création d'un RMT a été présentée en 2008, mais n'a pas été retenue malgré une bonne note technique

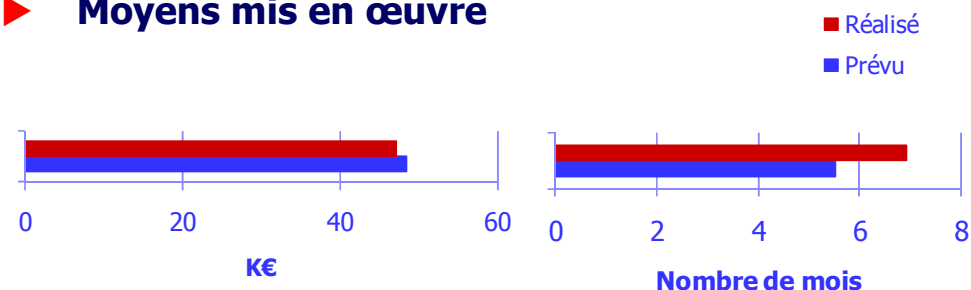
## ► Bénéficiaires

- Recherche agronomique
- Filière agroforestière
- Monde agricole (organismes agricoles et agriculteurs)

## ► Comparaison objectifs / réalisations

- L'étude de faisabilité qui portait initialement sur une UMT a rapidement été dirigée vers un RMT qui enlève une contrainte de lieu
- Etude de faisabilité réalisée, mais qui n'a pas aboutie à la création d'un RMT
- Le temps passé pour le GT4 a été supérieur à celui estimé mais le budget prévisionnel a été tenu grâce aux investissements humains de l'INRA non comptabilisés (salaires publics)

## ► Moyens mis en œuvre



## ► Principales difficultés rencontrées

- Le groupe de travail a pris du retard du fait notamment de l'attente des premiers résultats du projet qui ont permis de préciser les thèmes de recherche du RMT
- Ce retard a été préjudiciable à la création du RMT car un 1<sup>er</sup> dossier de candidature aurait pu être déposé une 1<sup>ère</sup> fois l'année précédente avec la possibilité de l'améliorer par la suite

# Réalisations : réseau de placettes de référence (GT5)

► Bilan de la mise en œuvre

## ► Objectifs

- Disposer d'un réseau de parcelles de démonstration pour des sessions de sensibilisation et de formation à l'agroforesterie
- Développer la connaissance technique en agroforesterie à partir de parcelles plantées dans différentes régions
- Accompagner les porteurs de projets agroforestiers

## ► Réalisations pendant le projet

- Recrutement d'agriculteurs intéressés par la plantation de parcelles agroforestières dans les régions partenaires, via des réunions d'information et des publications dans la presse agricole locale
- 46 parcelles de démonstration ont été réalisées (projets plantés ou en cours)

## ► Suites

- Des projets réalisés dans les années suivant le projet CASDAR par des agriculteurs individuels ou dans le cadre de programmes plus importants (ex. projet expérimental de 25-30 ha en partenariat avec l'institut Lasalle-Beauvais dans l'Oise)
- D'autres départements ont lancé des projets de plantation de parcelles agroforestières (notamment Midi-Pyrénées, Bretagne, Bourgogne)

## ► Bénéficiaires

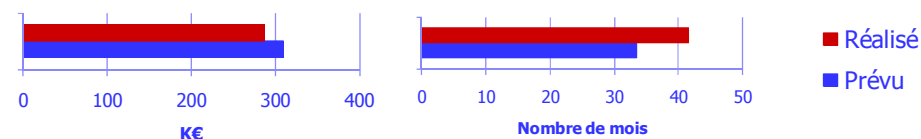
- Visiteurs des parcelles (agriculteurs, acteurs de la formation agricole, techniciens) dans un but de sensibilisation, de formation ou d'accompagnement dans un projet agroforestier
- Recherche agroforestière qui pourra utiliser les résultats des expérimentations réalisées sur les parcelles de démonstration grâce au suivi réalisé

## ► Comparaison objectifs / réalisations

- Un nombre de parcelles mises en place inférieur à celui prévu à l'issu du projet CASDAR, mais certains projets ont abouti depuis
- Des agriculteurs qui ont planté des parcelles de démonstration très motivés, mais des impacts encore difficiles à évaluer du fait d'un projet encore récent (temps de pousse des arbres, évolution progressive des pratiques de production)
- Implication irrégulière des partenaires qui a mené à des résultats plus ou moins aboutis selon les régions (forte dynamique en Picardie et Poitou-Charentes, moins de réalisation dans le Centre et en Franche-Comté)

## ► Moyens mis en œuvre

- Un temps passé supérieur de 25% à celui prévu mais un budget inférieur du fait de déplacements et d'une sous-traitance limités



## ► Principales difficultés rencontrées

- Un délai de 2 ans trop court pour ce type de projet
  - ✓ Lié à la plantation d'arbres
  - ✓ Lié à la modification de pratiques agricoles (temps nécessaires pour convaincre et recruter des agriculteurs de participer à la plantation de parcelles)
- L'implication inégale des partenaires régionaux à nécessité une forte implication du coordinateur du projet et donc un temps passé important (suivi de 35 projets environ)
- En dehors de certains agriculteurs convaincus et de contextes régionaux particuliers, le recrutement d'agriculteurs pour la plantation de placettes de références a été très dépendante de :
  - ✓ L'évolution de la réglementation liée à l'agroforesterie (éligibilité totale aux aides compensatoires obtenue tardivement et information peu diffusée)
  - ✓ L'aide financière disponible pour la plantation de parcelles agroforestières (présente en Picardie et Poitou-Charentes, pas disponible dans le Centre et en Franche-Comté - difficulté pour trouver des agriculteurs motivés en l'absence de contrepartie locale)
  - ✓ La présence d'agriculteurs moteurs et d'un soutien politique fort

# Réalisations : bilan de projets existants (GT6)

► Bilan de la mise en œuvre

## ► Objectifs

- Mettre à disposition des acteurs de l'agroforesterie les derniers résultats de R&D

## ► Réalisations pendant le projet

- Etude de l'impact de l'agroforesterie sur l'eau, le sol et la biodiversité à partir de parcelles agroforestières existantes
- Rédaction d'un document de synthèse qui a servi à la communication sur le projet (notamment des données relatives à l'augmentation de la matière organique dans le sol grâce à l'agroforesterie)
- Pas de publication de recherche (des résultats limités par les délais et le budget)

## ► Suites

- Un 2<sup>ème</sup> projet CASDAR agroforesterie est en cours pour la période 2009-2011 et devrait permettre d'avancer sur les connaissances liées à la biodiversité

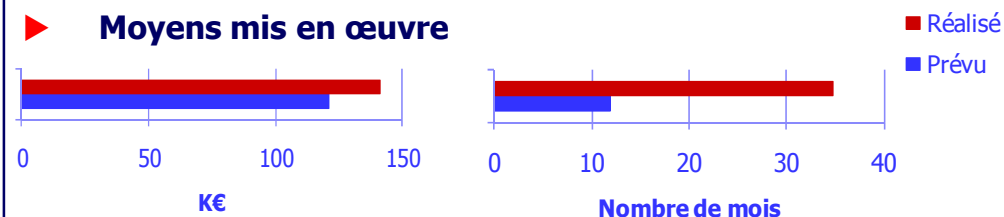
## ► Bénéficiaires

- Agriculteurs et techniciens
- Recherche
- Filière agroforestière grâce à l'avancée des connaissances techniques et à des résultats qui permettent de mettre en ces pratiques (arguments techniques pour développer l'agroforesterie)

## ► Comparaison objectifs / réalisations

- Le bilan a permis d'avancer dans les connaissances techniques liées aux systèmes agroforestiers, mais les difficultés rencontrées (liées aux parcelles étudiées et à des erreurs dans le protocole) ont limité la portée des résultats
- Les résultats obtenus ne sont pas définitifs et nécessitent des travaux complémentaires pour répondre aux questions soulevées pendant le bilan

## ► Moyens mis en œuvre



- Temps passé 2,5 fois supérieur à ce qui était prévu, notamment du fait des difficultés scientifiques rencontrées. Les coûts induits ont été supportés par les structures partenaires (Centre de Transfert et INRA)
- Budget à peu près à l'équilibre (des dépenses supplémentaires en matériel ont été compensées par des déplacements moins nombreux)

## ► Principales difficultés rencontrées

- Des difficultés liées aux partenariats :
  - ✓ Manque de spécialistes des questions de biodiversité et d'impact carbone
  - ✓ Un partenariat avec le Centre de Transfert qui aurait pu être plus optimisé
- Des difficultés techniques sous-estimées au départ :
  - ✓ Des travaux entrepris complexes et longs, le projet CASDAR n'a permis qu'une 1<sup>ère</sup> approche synthétique
  - ✓ Un protocole utilisé qui a manqué de rigueur et par conséquent limité l'utilisation des résultats (plus pour sensibilisation que preuve scientifique)

# Réalisations : étude locale de faisabilité (GT7)

## ► Objectifs

- Évaluer le potentiel de développement de l'agroforesterie en Picardie (départements de l'Oise et de la Somme) et dans la Sarthe (intérêt, motivation et réticences des agriculteurs)

## ► Réalisations pendant le projet

- Enquêtes auprès des agriculteurs sur leurs réactions devant l'innovation et les perspectives présentées par l'agroforesterie
- Définition d'une typologie d'agriculteurs favorables à l'agroforesterie

## ► Suites

- Intégration de l'agroforesterie dans le programme de gestion du territoire de la Région Picardie qui finance ainsi l'agroforesterie dans le cadre d'une convention avec les CDA
- Financement de l'agroforesterie par le CG72 à titre expérimental (2008-2012), diffusion des résultats aux autres départements de la région Pays-de-Loire qui ont donné lieu à de nouveaux projets

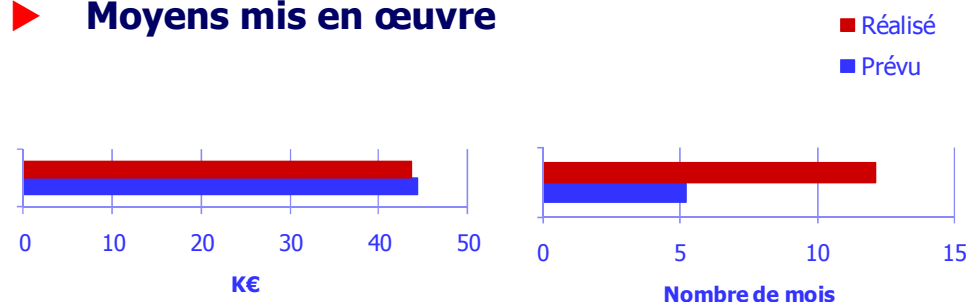
## ► Bénéficiaires

- Chambres d'agriculture (connaissance des perspectives de développement de l'agroforesterie)
- Filière agroforestière

## ► Comparaison objectifs / réalisations

- Objectifs atteints dans ce groupe de travail (résultats positifs sur le nombre d'agriculteurs prêts à se lancer dans un projet agroforestier et meilleure connaissance des freins et des motivations)

## ► Moyens mis en œuvre



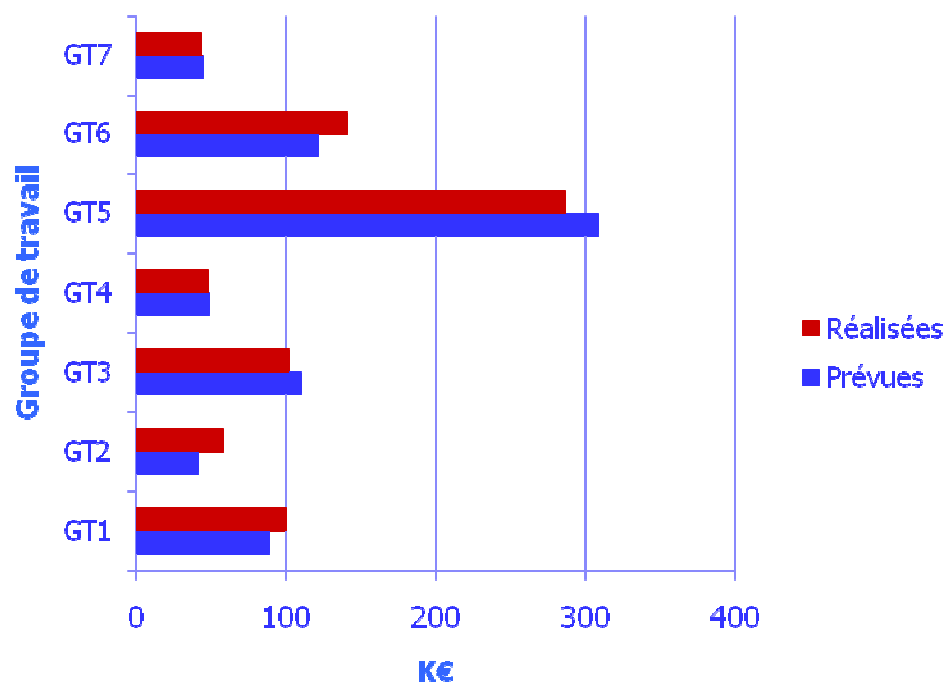
- Un temps passé supérieur aux prévisions, qui a été notamment affecté à des stagiaires qui ont travaillé sur ce groupe de travail

## ► Principales difficultés rencontrées

- Pas de difficultés majeures rencontrées

## Moyens financiers engagés

### ► Dépenses effectives et budget prévisionnel



► Budget prévisionnel = 766 710 €

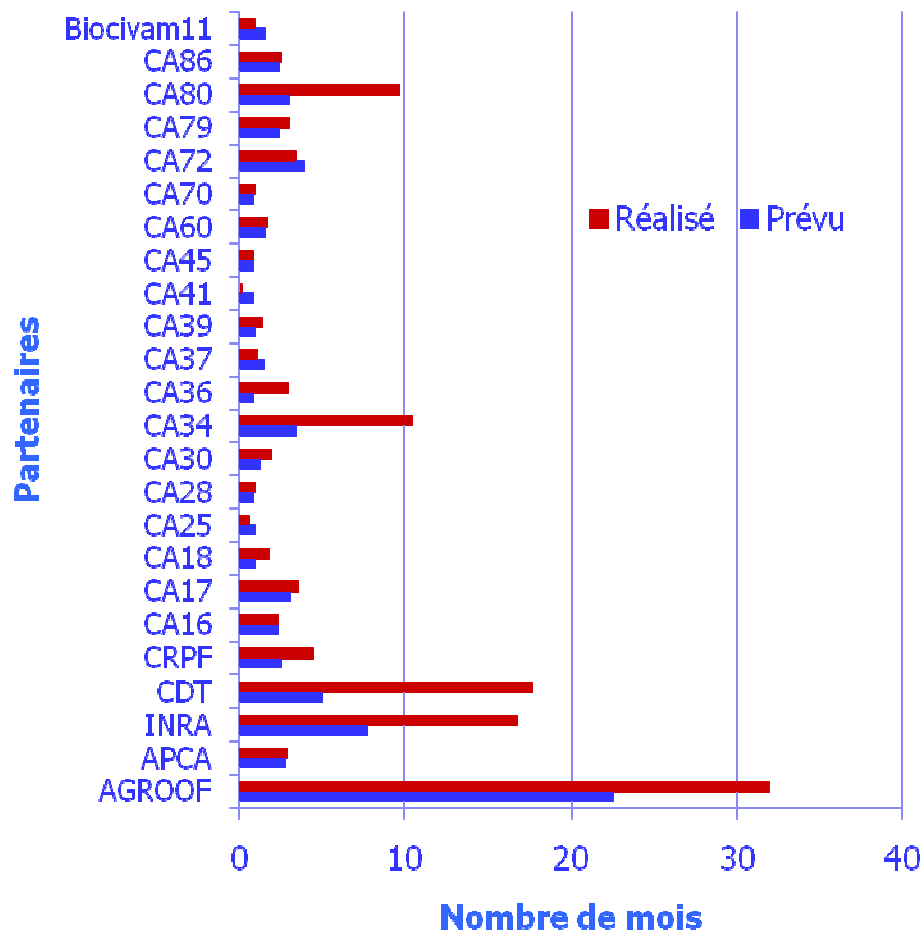
► Budget final = 777 105 €

► Un budget globalement respecté pour toutes les dépenses autres que temps homme (hors réalisation du DVD)

► Des dépassement de temps dans les différents groupes de travail qui ont été supportés par les partenaires et/ou les structures impliquées : l'ajustement s'est fait grâce à un auto-financement supplémentaire qui n'apparaît pas dans le budget présenté

# Moyens humains engagés

## ► Temps prévu et temps passé



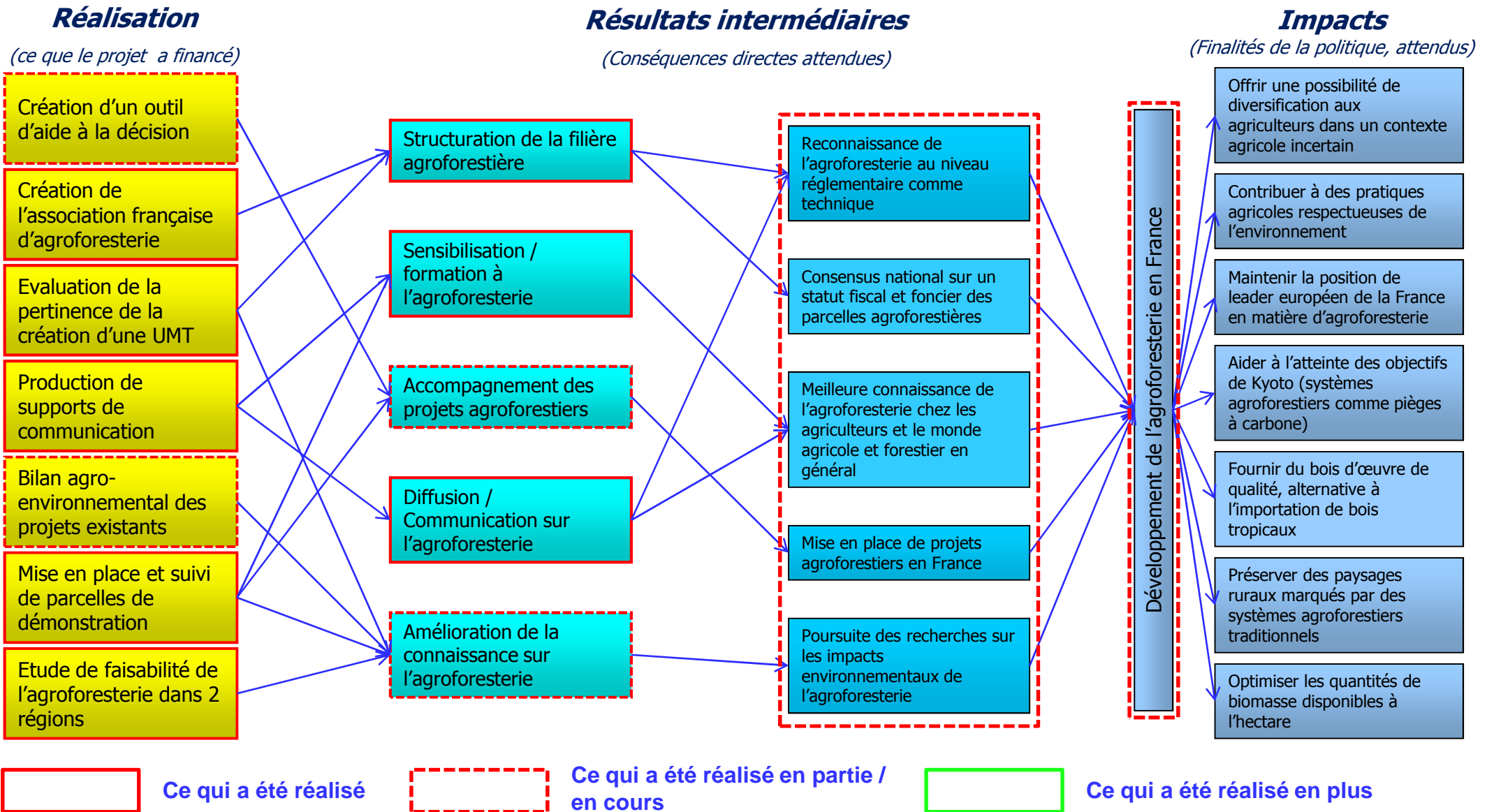
- Temps prévu : 73,7 mois
- Temps passé : 123,2 mois

- Une sous-estimation réelle du temps nécessaire pour la réalisation du projet
- Une estimation du temps passé dans le budget prévisionnel qui n'a pas été respectée du fait d'imprévus survenus en cours de projet
- Un temps de coordination et d'animation important pour le porteur de projet, difficile à valoriser au stade de la candidature
- Quelques cas rares de défection parmi les partenaires, qui a donné lieu à une réaffectation partielle du budget en cours de route

Description	Bénéficiaires	Processus de diffusion	Avancement (pressenti, encours, avéré)	Objectifs (4 grand enjeux)			
				Encourager l'esprit d'innovation	Décloisonner et faciliter le travail en réseaux	Faire émerger les organisations et compétences	Capitaliser les expériences dans des opérations collectives
Développement de l'agroforesterie en France	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculteurs</li> <li>• Techniciens et recherche</li> <li>• Formateurs</li> <li>• Filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports de communication (brochure, livre, DVD)</li> <li>• Guide juridique réalisé par l'APCA en déc.08</li> <li>• Réunions régionales</li> <li>• Conférences</li> <li>• Articles de presse</li> </ul>	<p>En cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces plantées à l'issue du projet CASDAR de plus de 300 ha, de nouveaux projets de plantation dans les régions partenaires ou d'autres régions</li> <li>• Formations mises en place</li> <li>• Avancées réglementaires qui permettent de lever des freins à la plantation</li> <li>• Un nouveau projet CASDAR 2009-11 qui doit permettre de nouvelles avancées techniques</li> </ul>	X	X	X	X



# ► Diagramme logique d'impact réalisé



# ► **Impacts : commentaires sur les écarts constatés**

► *Bilan de la mise en œuvre*

- ▶ **Globalement respect des réalisations**
- ▶ **Pas de mesure possible des impacts finaux, car repose sur des impacts à long terme, cependant, le projet a abouti à des impacts intermédiaires déterminants pour la filière (ex. reconnaissance de l'agroforesterie au niveau réglementaire comme technique, consensus national sur un statut fiscal et foncier des parcelles agroforestières...)**
- ▶ **Des incertitudes encore sur la rentabilité économique directe sans prise en compte des externalités positives à LT**
- ▶ **Impact du dispositif AAP lui-même :**
  - L'impact sur les partenaires concerne surtout sur ceux qui n'ont pas l'habitude de travailler en mode projet
  - Le travail en mode projet fait évoluer la culture de travail de certains techniciens qui en ont la capacité, du fait de l'intégration d'une équipe projet et de la contrainte des échéances
  - Le travail en mode projet fait partie d'une dynamique globale au sein des structures de développement agricole, avec des AAP qui sont de plus en plus fréquents
  - Une approche nationale qui a permis une ouverture pour les partenaires régionaux qui travaillent en général à l'échelle de leur territoire
  - Des réalisations qui ont été limitées du fait de la durée de financement

# **1 – EVALUATION DU PROJET N°321**

## **1.1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET**

## **1.2 – BILAN MISE EN ŒUVRE**



## **1.3 – JUGEMENT EVALUATIF**

# ► Visions croisées : Chef de projet

► Jugement évaluatif

Catégories selon les dire des acteurs	+	-
Montage du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une expérience de projet européen qui a permis de structurer le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un montage long (2 à 3 mois à temps plein)</li> <li>• Une recherche de cofinancements longue avec des résultats incertains pourtant nécessaire pour un partenaire privé</li> <li>• Choix des partenaires</li> </ul>
Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une coordination qui a permis une dimension nationale au projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un temps de pilotage important (50% du temps passé pour le chef de projet environ), peu valorisé dans le budget</li> </ul>
Relation avec le MAAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui administratif satisfaisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de suivi technique et d'évaluation</li> </ul>
Réalisations et suites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un appel à projet qui permet de servir de tremplin pour le développement d'une discipline peu reconnue</li> <li>• Des partenaires globalement motivés avec un noyau dur moteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet ambitieux, difficilement réalisable sur la période de financement du CASDAR</li> </ul>

## ► Les 4 enseignements majeurs à tirer du projet

- Le choix des partenaires, et leur nombre est déterminant pour la bonne réussite du projet
- Ne pas sous-évaluer le temps nécessaire à la recherche de cofinancement
- Allouer du temps et un budget spécifique pour le pilotage du projet, ou avoir des partenaires qui peuvent prendre en charge une partie de la coordination
- Avoir un chef de projet ayant une expérience du travail en mode projet pour piloter efficacement

# ► Visions croisées : Partenaires majeurs

► Jugement évaluatif

Catégories selon les dire des acteurs	+	-
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chef de projet très dynamique qui a assuré la coordination des différents partenaires</li> <li>• Plusieurs partenaires dynamiques avec un rôle moteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manque d'implication de partenaires qui a limité les résultats dans certaines régions</li> </ul>
Dispositif d'AAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mode projet qui permet de réunir des compétences complémentaires (recherche, terrain, réglementaire...)</li> <li>• Une échelle nationale intéressante pour les partenaires</li> <li>• Un système d'AAP qui permet de travailler sur des sujets nouveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des règles du jeu qui doivent être éclaircies au moment de l'AAP (thèmes financés notamment) pour éviter un phénomène d'essoufflement des porteurs de projet</li> <li>• Des lourdeurs administratives</li> <li>• Des délais exigeants pour le type de projet qui ont contraint à conduire tous les groupes de travail simultanément</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un financement CASDAR complété par l'auto-financement des structures partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des cofinancements difficiles à trouver, notamment pour les partenaires ayant une contribution mineure</li> <li>• Un financement concentré sur l'animation : l'absence de cofinancement pour la plantation des parcelles a été un facteur d'échec</li> </ul>
Réalisations et suites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet qui bénéficie d'un contexte global favorable (préoccupations environnementales, diversification...)</li> <li>• Des réalisations qui servent de bases pour le développement de l'agroforesterie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des relais régionaux ou nationaux à trouver pour assurer la continuité du projet</li> </ul>

## ► Les 4 enseignements majeurs à tirer du projet

- Une réussite du projet très liée au facteur humain (dynamisme du chef de projet, implication des partenaires, cohésion de l'équipe projet...)
- Un délai de 3 ans trop court pour un projet comme celui sur l'agroforesterie
- Une transversalité intéressante qui permet d'atteindre des objectifs ambitieux
- Une plus grande souplesse nécessaire sur le choix des partenaires (nombre, public/privé...)

# ► Visions croisées : Co-Financeurs

► Jugement évaluatif

Catégories selon les dire des acteurs	+	-
Conditions de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des régions qui peuvent prendre le relais du CASDAR pour un financement plus pérenne (aussi grâce à l'inscription de l'agroforesterie dans le PDRH)</li> <li>• Un cofinancement qui est intervenu sur des actions non financées par le CASDAR (plantation des parcelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un financement qui aurait pu être remis en cause du fait de l'absence de l'agroforesterie du PDRH (financement à titre expérimental)</li> <li>• Un cofinancement qui dépend largement de la concurrence ou non d'autres filières sur le territoire</li> </ul>
Suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un suivi apprécié, soit dans le comité de pilotage du projet, soit lors de réunions de présentation aux élus dans les régions concernées</li> </ul>	
Lisibilité des financements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cofinancement de la région souvent bien identifié par les agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence possible entre financeurs régionaux et nationaux : une lisibilité des cofinanceurs parfois réduite lorsque le projet prend de l'ampleur</li> </ul>

## ► Les 4 enseignements majeurs à tirer du projet

- Un AAP qui a permis de faire émerger une discipline peu reconnue et lui a donné accès à d'autres financements une fois le projet achevé
- Nécessité d'avoir un projet qui s'inscrit dans les objectifs de la Région pour être obtenir un cofinancement (l'agroforesterie répondait notamment aux objectifs de développement durable et d'excellence environnementale)
- La présence d'un élu moteur sur le territoire est déterminante pour la réussite « terrain » du projet
- Le cofinancement est un facteur clé de réussite pour un projet qui n'est financé qu'en partie par le CASDAR (notamment pas de financement du CASDAR pour les plantations de parcelles)

# ► Visions croisées : Bénéficiaires

► Jugement évaluatif

Catégories selon les dire des acteurs	+	-
Lisibilité du CASDAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une origine du financement CASDAR mise en avant sur les différents supports de communication (DVD, rapports, site Internet...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un financement CASDAR pas identifié par les agriculteurs ayant mis en place des parcelles de démonstration</li> <li>• Des agriculteurs qui ne connaissent pas le CASDAR</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des évolutions réglementaires qui ont été déterminantes pour l'engagement des agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une absence de financement de la mise en place de parcelles de démonstration qui a freiné certains volontaires à la plantation</li> </ul>
Retombées et disponibilité des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre important de bénéficiaires sensibilisés (IT, associations, acteurs privés, collectivités, établissements de formation, etc.)</li> <li>• Des supports qui permettent une large diffusion des résultats auprès de publics variés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des résultats nationaux qui sont diffusés auprès des techniciens mais touchent encore peu d'agriculteurs</li> <li>• Des retombées qui sont limitées par le caractère nouveau des pratiques agroforestières (phase d'observation des différents acteurs agricoles)</li> </ul>

## ► Les 4 enseignements majeurs à tirer du projet

- Une diffusion progressive des résultats qui se fait à partir des organisations agricoles (chambres d'agriculture, IT, établissements de formation, associations, acteurs privés) pour toucher petit à petit les agriculteurs qui sont au bout de la chaîne de diffusion
- Un temps de diffusion nécessairement long pour des pratiques innovantes qui impliquent une remise en cause de pratiques culturelles (sensibilisation dans un 1<sup>er</sup> temps avant d'observer des actions concrètes)
- Une efficacité de la diffusion des résultats qui dépend largement de la dynamique territoriale (priorités des agriculteurs, degré d'ouverture à l'innovation...)
- Une lisibilité du CASDAR pour laquelle tout reste à faire au niveau des agriculteurs

Catégories selon les dire des acteurs	+	-
Rôle de l'AAP par rapport aux objectifs fixés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A fait émerger une discipline peu reconnue</li> <li>• A donné une dimension nationale au projet agroforesterie</li> <li>• A réuni des compétences complémentaires à travers les différents partenaires (recherche, acteurs terrain, bureau d'étude, instances nationales...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une durée trop courte par rapport aux objectifs fixés</li> <li>• Un mode de financement qui suppose une forte capacité d'autofinancement et limite ainsi la participation de certains partenaires</li> <li>• Une absence de suivi technique et d'évaluation du Ministère qui pourrait limiter la portée du projet (absence de contrôle et d'obligation de résultats)</li> </ul>
Pilotage, coordination, méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chef de projet fortement investi dans le projet, avec l'expérience du travail en mode projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une coordination et un pilotage qui doivent être mieux valorisés car un des principaux facteurs clés de succès du projet</li> <li>• Relatif manque de suivi du Ministère, au-delà d'un suivi administratif et financier</li> </ul>

## ► Perception de la lisibilité des financements

- Des financements qui sont bien identifiés par les partenaires du projet
- Des bénéficiaires qui connaissent peu l'origine des financements, à moins de connaître le CASDAR par ailleurs et/ou d'avoir été impliqués personnellement dans des appels à projets : la lisibilité s'arrête à un 1<sup>er</sup> cercle d'initiés appartenant à la techno-structure agricole
- Au niveau des agriculteurs, la mise en place de parcelles de démonstration est rarement identifiée comme faisant partie d'un projet CASDAR (vision de mesures mises en place par la Chambre d'agriculture ou la Région)
- Des agriculteurs qui ne connaissent globalement pas l'existence ni le rôle du CASDAR
- La lisibilité des financements a été déclencheur pour une meilleure reconnaissance de la filière auprès de certains acteurs « conventionnels »



▶ **Question 1 : Pertinence du projet, par rapport d'une part aux objectifs et thèmes de l'appel à projet, et, d'autre part, aux objectifs propres des porteurs des projets faisant l'objet de l'évaluation**



- Un projet qui s'inscrit bien dans 2 thèmes soutenus par l'AAP (concevoir, mettre au point, évaluer des systèmes de production innovants / renforcer les compétences du développement agricole et rural) du fait :
  - ✓ De réalisations qui visent à développer des pratiques agricoles innovantes
  - ✓ Un projet de niveau national qui implique des partenaires issus de différents milieux et permet ainsi une diffusion des résultats à plusieurs niveaux, y compris à travers la mise en place de formations
  - ✓ Un projet qui a mené à des réalisations au niveau de la recherche scientifiques, à des réalisations terrain ainsi qu'à des avancées au niveau de la structuration nationale de l'agroforesterie
- Un projet qui répond globalement aux grands objectifs fixés par l'appel à projet grâce à :
  - ✓ Un sujet innovant
  - ✓ La mise en place d'un réseau national de partenaires qui permet de décloisonner le travail des acteurs impliqués
  - ✓ Des supports de communication qui permettent de capitaliser et diffuser largement les résultats
- Un projet pertinent par rapport à l'objectif global fixé, qui est le développement de l'agroforesterie :
  - ✓ Une construction pertinente du projet avec l'identification des points clés à aborder pour lever les freins au développement de l'agroforesterie
  - ✓ Un projet complet qui aborde les différents aspects du sujet : réglementation, communication, structuration nationale, approche terrain locale...

▶ **Question 2 : Cohérence (coordination des interventions), tant avec les autres programmes du Programme national de développement agricole et rural (interne) qu'eu égard aux autres dispositifs de financement de l'innovation (externe)**

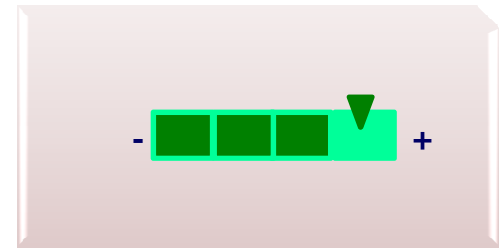


- Une discipline « orpheline » aussi bien au niveau de la recherche (1 seul expert à l'INRA) que du terrain (quelques initiatives régionales isolées), mais un projet qui s'articule avec les quelques programmes existants :
  - ✓ Dans le prolongement du programme européen SAFE
  - ✓ Utilisation des résultats du programme PIRAT dans l'Hérault et des réalisations dans le cadre du plan de prévention des risques d'inondation dans le Gard
- Un financement par le CASDAR qui n'entre pas en concurrence avec d'autres financements étant donné le caractère encore embryonnaire de l'agroforesterie.
- Le volet régional du projet fait appel au rôle d'animation des Chambres d'agriculture. Le suivi des parcelles agroforestières mises en place peut ainsi être envisagé dans le cadre de la mission « classique » d'animation et d'accompagnement des Chambres d'agriculture
- Des cofinancements régionaux qui sont intervenus du fait d'un engagement plus général des Régions en faveur de la plantation d'arbres ou de haies, et ont ainsi été dans la continuité des politiques régionales
- 25% du cofinancement prévu effectivement obtenu

## ▶ Réponses aux questions évaluatives : Effectivité

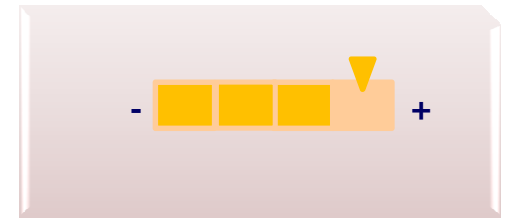
▶ Jugement évaluatif

▶ **Question 3 : Effectivité (mise en œuvre), appréciée au regard d'un bilan des réalisations (approche analytique), mais également des modalités (outils, procédures et mobilisation des acteurs) de pilotage, coordination, gouvernance et suivi/évaluation du projet**



- Des objectifs globalement atteints avec le budget établi, par contre un dépassement important du temps estimé pour chaque groupe de travail
- Le temps supplémentaire a toutefois permis d'aboutir aux réalisations prévues, à l'exception d'un groupe de travail dont les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes initiales
- Des difficultés rencontrées
  - ✓ Dans le respect des délais par rapport aux objectifs fixés (une durée trop courte du projet)
  - ✓ Sur des problèmes techniques non identifiés en début de projet
  - ✓ Par rapport au budget, pour certains aspects (notamment la réalisation du film et l'obtention de cofinancements)
- La coordination a été jugée de façon très positive par tous les partenaires et a contribué fortement à l'atteinte des objectifs fixés. Le bilan est plus mitigé du côté du chef de projet du fait du temps consacré à la coordination.
- Un chef de projet qui était à la fois coordinateur, animateur et exécutant, permettant une forte optimisation des moyens mis en œuvre

▶ **Question 4 : Efficacité, appréciée au regard des résultats obtenus, de leur transférabilité théorique et de leur capacité effective à diffuser et mise en perspective des objectifs initiaux du programme comme du projet.**



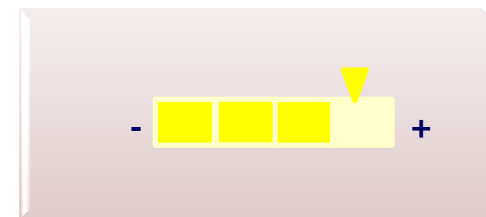
- **Qualité des résultats :**
  - ✓ Des résultats globalement à la hauteur des objectifs fixés, aussi bien par l'AAP que les objectifs propres au projet (innovation, décloisonnement, structuration d'un réseau, capitalisation...). Les impacts attendus sont toutefois à observer sur le long terme, d'où la difficulté à évaluer l'impact global du projet. Mais il ressort de l'évaluation que le projet 321 a donné une réelle impulsion du développement de l'agroforesterie
  - ✓ Le principal bémol quant à l'efficacité réside dans les résultats scientifiques qui n'ont pas été aussi loin que souhaités (ex. bilan des connaissances en agroforesterie, du fait de difficultés techniques rencontrées et d'un protocole d'étude non abouti)
- **Bénéficiaires des résultats :**
  - ✓ Les résultats obtenus ont touché des bénéficiaires de différents types, qui ont eu accès à des niveaux d'information variés du fait d'une diffusion via les organismes de développement nationaux et régionaux. Ce choix a permis un rayonnement important à l'échelle nationale. L'information sur les résultats généraux du projet agroforesterie n'est toutefois pas toujours arrivée jusqu'aux agriculteurs, ces derniers se reposant sur l'information fournie par l'animateur local
- **Éléments facilitateurs et handicapants pour augmenter l'efficacité du dispositif :**
  - ✓ **Gestion des partenariats/ coordination :**
    - La motivation des partenaires et l'implication forte du chef de projet qui a joué un rôle moteur
    - Des difficultés pour coordonner un projet de dimension nationale (nombre de partenaires, distances...)
    - Une inégale implication des partenaires dans le projet
  - ✓ **Engagement local :**
    - Des difficultés dans les régions qui ont manqué de soutien politique et financier
    - Des contextes agricoles plus ou moins favorables (régions où forêt et agriculture en concurrence, degré d'ouverture des agriculteurs à de nouvelles pratiques)
  - ✓ **Autres éléments :**
    - Un contexte global favorable à l'émergence de l'agroforesterie
    - Une identification des difficultés potentielles indispensable au stade du montage du projet afin de diminuer au maximum les incertitudes au moment de la réalisation

▶ Question 5 : Impact, apprécié au regard de l'ampleur, de la nature et de la durabilité des effets produits par la mise en œuvre du projet, notamment en matière d'innovation et de partenariats



- Des impacts à long terme difficiles à évaluer
- Des innovations qui ressortent du projet :
  - ✓ Au niveau des pratiques culturelles
  - ✓ Dans le type de projet multipartenarial à échelle nationale
- Une 1<sup>ère</sup> utilisation des innovations dans les suites données au projet...
  - ✓ Nouveau projet CASDAR sur l'agroforesterie 2009-2011
  - ✓ Des formations mises en place (Bergerie nationale, ENFA, CDA72...)
  - ✓ Poursuite de la plantation de parcelles dans les régions partenaires (ex. Lasalle-Beauvais, objectifs fixés en Poitou-Charentes...)
  - ✓ Diffusion des pratiques dans des régions non partenaires (ex. Loire-Atlantique, Midi-Pyrénées, etc.)
  - ✓ Passerelles mises en place avec RMT biodiversité et RMT biomasse
- Mais avec des questions en suspend :
  - ✓ Des avancées qui demandent du temps (des pratiques innovantes qui bousculent les mentalités, processus de sensibilisation de longue haleine)
  - ✓ Une dynamique largement soutenue par un chef de projet très impliqué : quelle pérennité en termes de pilotage (relais régionaux, dynamisme du réseau national...)?
    - Un engagement qui continue dans les régions motrices du projet (ex. Régions Picardie, Poitou-Charentes, Pays-de-Loire)
    - Une dynamique qui risque d'être stoppée sur d'autres territoires moins impliqués (ex. Régions Centre et Franche-Comté)

► **Question 6 : Efficience, appréciée au regard du caractère incitatif (déclencheur, accélérateur, amplificateur, total ou partiel, direct ou indirect) des financements du CASDAR et de leur effet de levier dans le temps**



- Un caractère déclencheur du financement CASDAR pour l'agroforesterie :
  - ✓ Un dispositif d'AAP qui était en adéquation avec les besoins du projet agroforesterie, qui, sans cela, aurait eu du mal à trouver un financement similaire (recherche de financement via l'INRA qui aurait impliqué des échéances probablement beaucoup plus longues)
  - ✓ Un accès aux réseaux de décideurs et de développement institutionnel via le partenariat avec l'APCA
- Un projet qui a eu parfois des réalisations imparfaites, liées à des ambitions trop fortes et non à des dérapages sur les délais
- Modalités / actions pour une meilleure efficience :
  - ✓ Une durée de l'appel à projet (3 ans – 2,5 ans effectifs) qui n'est pas adaptée à certains projets et nécessiterait d'être allongée
  - ✓ Une souplesse du dispositif à améliorer par rapport aux partenariats (nombre de partenaires, qualité public/privé...)
  - ✓ Une valorisation (financière) nécessaire du temps de coordination pour le bon déroulement du projet
  - ✓ Une validation de la capacité du chef de projet à conduire un projet multipartenarial (oral au moment de la candidature par exemple)
  - ✓ Une adaptation du budget CASDAR disponible, en fonction de l'ampleur et des besoins des projet (un plafond de 450 K€ systématiquement demandé malgré des projets de taille et d'ambitions variables)
  - ✓ Au stade du dépôt des appels à projets, une meilleure transparence des candidatures et projets retenus serait souhaitable
  - ✓ Attention aux ambitions de départ qui doivent être mesurées, avec des objectifs simples / pas trop nombreux

## **INTRODUCTION**

### **1 – EVALUATION DU PROJET N°20**

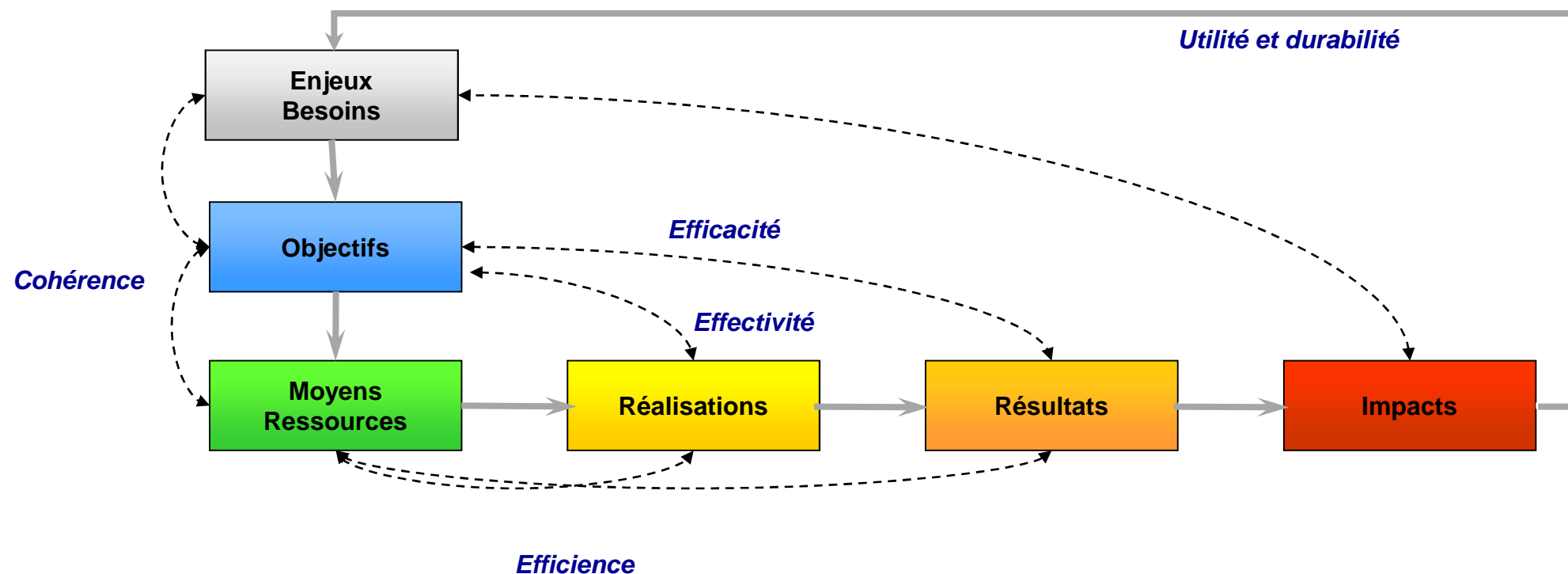
### **2 – EVALUATION PROJET N°321**

## **CONCLUSIONS**

## **ANNEXES**

# Cycle de vie d'une politique

Pertinence





## ► **Définition des termes**

---

- ▶ **Pertinence: Les objectifs fixés répondent-ils aux enjeux / besoins identifiés ou réels ?**
- ▶ **Cohérence : Les moyens prévus sont-ils en adéquation avec les objectifs fixés ?**
- ▶ **Efficacité : Les résultats obtenus correspondent-ils aux objectifs fixés ?**
- ▶ **Efficiencence: Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des moyens mobilisés ?**
- ▶ **Impact : Quelles conséquences la politique a-t-elle sur les publics ou territoires concernés ?**
- ▶ **Effectivité : Les réalisations sont-elles à la hauteur des objectifs?**

# Lexique des abréviations

ABREVIATIONS	SIGNIFICATION
<b>AAP</b>	Appel à projet
<b>ADAR</b>	Agence pour le Développement Agricole et Rural
<b>AFAHC</b>	Association Française des Arbres et Haies Champêtres
<b>AMAP</b>	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
<b>APCA</b>	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
<b>AOC</b>	Appellation d'Origine Contrôlée
<b>CA Pôle Azur Provence</b>	Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence
<b>CDA</b>	Chambre d'agriculture
<b>CARM</b>	Chambres d'Agriculture Rhône Méditerranée
<b>CASDAR</b>	Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural
<b>CDT</b>	Centre de transfert
<b>CG</b>	Conseil Général
<b>CR</b>	Conseil Régional
<b>CRPF</b>	Centre régional de la propriété forestière
<b>DDAF</b>	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
<b>DDE</b>	Direction Départementale de l'Équipement
<b>EPFR</b>	Établissement Public Foncier Régional
<b>IT</b>	Institut Technique
<b>PACA</b>	Provence Alpes Côte d'Azur
<b>PDRH</b>	Programme de Développement Rural Hexagonal
<b>PNR</b>	Parc Naturel Régional
<b>RFF</b>	Réseau Ferré de France
<b>RMT</b>	Réseau Mixte Technologique
<b>SAFER</b>	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
<b>TCS</b>	Technique Culturelle Simplifiée

## Lexique des abréviations (2/2)

ABREVIATIONS	SIGNIFICATION
<b>DDAF</b>	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
<b>DDE</b>	Direction Départementale de l'Équipement
<b>EPFR</b>	Etablissement Public Foncier Régional
<b>IT</b>	Institut Technique
<b>PACA</b>	Provence Alpes Côte d'Azur
<b>PDRH</b>	Programme de Développement Rural Hexagonal
<b>PNR</b>	Parc Naturel Régional
<b>RFF</b>	Réseau Ferré de France
<b>RMT</b>	Réseau Mixte Technologique
<b>SAFER</b>	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
<b>TCS</b>	Technique Culturelle Simplifiée